

Container

PRESCRIPTION TREATMENT brand
P.I.
INSECTICIDE DE CONTACT Formule 1

Produit sous pression

POUR TUER : Alucites des céréales, anthrènes des tapis, araignées, blattes, centipèdes, charançons du riz, cirons de la farine, cloportes, coquerelles, cucujides dentelés des grains, fourmis, grillons, guêpes, lasiodermes du tabac, lépismes argentés, maringouins, millipèdes, moucheron, mouches des cornes, mouches des fruits, mouches domestiques, mouches piquantes des étables, moustiques, petites teignes volantes, psoques, puces, punaises des lits, pyrales indiennes de la farine, stégobies des pharmacies, teignes du chocolat, tiques, triboliums bruns de la farine et triboliums rouges de la farine.

DANS ET AUTOUR DES ENDROITS SUIVANTS: Aires d'entreposage d'aliments, appartements, centres de villégiature, écoles, entrepôts et autres édifices commerciaux ou industriels, équipements de transport (autobus, bateaux, camions, navires, trains), maisons de soins infirmiers, hôpitaux, hôtels, maisons, motels, restaurants et autres établissements semblables, services publics, supermarchés et terrains de camping.

COMMERCIAL

GARANTIE:

Pyréthrines.....	0,5%
Pipéronyl butoxyde technique	4,0%

N° D'HOMOLOGATION 27220 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE CETTE ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'EMPLOI

DANGER

EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE

EXPLOSIF

POIDS NET : 510 grams

BASF Canada Inc.
5025 Creebank Road
Édifice A, 2^e étage
Mississauga, Ontario L4W 0B6
1-877-371-2273

EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU DES BIENS EN
DANGER, TÉLÉPHONER LE JOUR OU LA NUIT AU 1 (800) 454-2673

MODE D'EMPLOI

VOIR LE FEUILLET POUR LE MODE D'EMPLOI COMPLET.

COMMENT SE SERVIR DU SYSTÈME D'INJECTION DE BASF POUR FENTES ET CREVASSES^{MD} : Employer l'insecticide P.I. de BASF avec l'actionneur et les tubes d'injection fournis ou tout autre équipement de BASF. Injecter l'insecticide P.I. dans les fentes et les crevasses ou bien dans les espaces vides où les insectes pourraient se réfugier, séjourner et se reproduire. Placer l'extrémité de l'injecteur dans la fente, la crevasse, le trou ou tout autre petit orifice. Relâcher le produit pendant environ une seconde. Pour une infestation légère, déplacer la pointe de l'injecteur le long des fissures, sans interrompre le traitement, à raison de 0,9 mètre (3 pieds linéaire) par seconde. Quand l'infestation est grave, déplacer l'extrémité de l'injecteur à raison de 0,3 mètre (un pied linéaire) par seconde. S'il s'agit d'un espace vide dans un mur ou un appareil quelconque, calculer son volume et traiter à raison de 5 à 10 secondes par 0,08 mètre cube (trois pieds cubes). Plusieurs trous pourraient être nécessaires dans le cas d'un espace vide relativement long. Répéter au besoin.

INSECTES VOLANTS (mouches domestiques, mouches des fruits, moucherons, moustiques et teignes volantes) : TRAITEMENT D'ESPACE : Fermer toutes les fenêtres et les portes, puis diriger le brouillard vers le haut, à raison de 1 à 3 secondes par 28,5 mètres cubes. Disperser partout. Garder l'endroit fermé pendant 15 minutes. Ouvrir et ventiler l'aire traitée avant de la réoccuper. Répéter le traitement au besoin.

ARAIGNÉES, BLATTES (COQUERELLES), CENTIPÈDES, CLOPORTES, FOURMIS, GRILLONS, LÉPISMES ARGENTÉS, MILLIPÈDES ET PSOQUES : Injecter l'insecticide dans les fentes et les crevasses, dans toutes les cachettes, derrière les plinthes, les éviers, les armoires et les compteurs, de même qu'autour des portes et des fenêtres.

TRAITEMENT D'ESPACE : Ouvrir les armoires et les portes dans l'aire à traiter. Arrêter les climatiseurs et les ventilateurs, puis fermer les portes et les fenêtres avant d'effectuer le traitement. Appliquer l'insecticide à raison de 20 secondes par 28,5 mètres cubes. Disperser vers la partie qu'on soupçonne d'abriter le plus grand nombre d'insectes. Disperser partout pour que le produit entre en contact avec le plus grand nombre d'insectes possible. Garder l'endroit fermé pendant 15 minutes. Ouvrir et ventiler l'aire traitée avant de la réoccuper. Répéter le traitement au besoin.

PRÉCAUTIONS - GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

DANGER : EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE - EXPLOSIF. Produit nocif s'il est absorbé à travers la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver à fond avec du savon et de l'eau après l'avoir manipulé. Contenu sous pression. Tenir loin du feu, des étincelles et des surfaces chauffées. Ne jamais perforer ni incinérer le contenant. Toute exposition à une température au-dessus de 54°C pourrait provoquer l'éclatement du contenant. Ne pas contaminer l'eau, les aliments de consommation humaine ou animale durant l'entreposage ou l'élimination du produit. Ne pas le pulvériser sur le plastique, les surfaces peintes ou vernies, ou directement sur aucun appareil électronique comme un radio, un téléviseur, un ordinateur, etc.

AVIS AUX UTILISATEURS : Pour une exposition prolongée à l'intérieur, porter un respirateur filtrant antipoussière/brouillard (numéro d'approbation de MSHA/NIOSH à préfixe TC 21C).

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner AUCUN liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils concernant le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils concernant le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Contient un distillat de pétrole. Peut provoquer une pneumonie par aspiration. Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE : Conserver dans un endroit frais, à une distance prudente de la chaleur ou de toute flamme découverte. Ce produit devrait être utilisé seulement lorsque la température du contenant est au-dessus de 16° C. Si sa température est au-dessous de 16° C, le ranger à la température ambiante jusqu'à ce que la température du contenant atteigne 16° C.

ÉLIMINATION : Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non-utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements. Ce contenant peut être recyclé dans un centre de recyclage approprié. Avant de recycler le contenant, bien le vider en utilisant le produit conformément aux directives de l'étiquette. (NE PAS PERFORER LE CONTENANT). S'il n'y a pas de site de collecte dans la région, se débarrasser du contenant vide conformément à la réglementation provinciale.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Ne contient pas de CFC ou d'autres substances appauvrissant la couche d'ozone.

[SUPPLEMENTAL LABEL – FRENCH]

PRESCRIPTION TREATMENT BRAND
P.I.
INSECTICIDE DE CONTACT FORMULE 1

NO. D'ENREGISTREMENT 27220 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

MODE D'EMPLOI AUTRES

VOIR L'ETIQUETTE SUR LE CONTENANT DU PRODUIT EN CE QUI CONCERNE LES
PRECAUTIONS, LES PREMIERS SOINS, L'ENTREPOSAGE DU PRODUIT ET LES
INSTRUCTIONS D'ELIMINATION.

COMMENT SE SERVIR DU SYSTÈME D'INJECTION DE BASF POUR FENTES ET CREVASSES : Employer l'insecticide P.I. de BASF avec l'actionneur et les tubes d'injection fournis ou tout autre équipement de BASF. Injecter l'insecticide P.I. dans les fentes et les crevasses ou bien dans les espaces vides où les insectes pourraient se réfugier, séjourner et se reproduire. Placer l'extrémité de l'injecteur dans la fente, la crevasse, le trou ou tout autre petit orifice. Relâcher le produit pendant environ une seconde. Pour une infestation légère, déplacer la pointe de l'injecteur le long des fissures, sans interrompre le traitement, à raison de 0,9 mètre (3 pieds linéaires) par seconde. Quand l'infestation est grave, déplacer l'extrémité de l'injecteur à raison de 0,3 mètre (un pied linéaire) par seconde. S'il s'agit d'un espace vide dans un mur ou une machine, calculer son volume et traiter à raison de 5 à 10 secondes par 0,08 mètre cube (trois pieds cubes). Plusieurs trous pourraient être nécessaires dans le cas d'un espace vide relativement long. Répéter au besoin.

PUNAISES DES LITS : Démonter le lit pour traiter les fissures, les joints et l'intérieur du cadre. Traiter le matelas et le sommier, surtout le capitonnage, les plis et les bords. Traiter aussi les cadres décoratifs, les moulures, ainsi que les fentes et crevasses dans la chambre. Ne pas utiliser ce produit à l'intérieur des chambres de malades dans les hôpitaux et les maisons de soins infirmiers.

ANTHRÈNES DES TAPIS : Localiser la source de l'infestation. Traiter les fentes et les crevasses avoisinantes, puis effectuer un traitement volumétrique général dans l'endroit infesté.

MITES OU TEIGNES DES VÊTEMENTS : Localiser la source de l'infestation. Traiter les fentes et les crevasses avoisinantes, puis effectuer un traitement volumétrique général dans l'endroit infesté. Pour protéger les lainages et d'autres tissus contenant de la kératine, brosser afin de nettoyer, puis aérer. Avant de traiter tout un article, essayer le produit sur une petite portion dissimulée du tissu, afin de déterminer si l'insecticide le tachera. Traiter complètement en tenant l'atomiseur à au moins 45 centimètres du vêtement. Les articles ainsi traités devraient être rangés dans un placard obscur ou un autre endroit obscur comme un coffre en cèdre, un tiroir ou des sacs en plastique hermétiquement fermés. Pour jouir de la meilleure protection possible, nettoyer et traiter à l'intérieur des placards ou des aires d'emmagasiner en pulvérisant pendant une seconde par 0,92 mètre carré avant de ranger les articles traités. Ce traitement devrait être répété à tous les six mois ou au besoin. Les vêtements traités doivent être nettoyer à sec avant d'être portés.

GUÊPES ET ABEILLES : Pour les atteindre à l'intérieur de vides structuraux, localiser d'abord toutes les entrées qu'utilisent ces insectes. Boucher tous les trous sauf un. Déterminer la grandeur du vide. Injecter pendant 5 à 10 secondes par 0,08 mètre cube de vide dans l'ouverture qui reste. Pour optimiser les résultats, effectuer le traitement à la brunante ou même plus tard.

NIDS DE GUÊPES : Appliquer le brouillard directement sur les insectes et leurs nids à partir d'environ 50 centimètres. Les insectes atteints s'envoleront pour s'éloigner du brouillard. Les traitements devraient se faire tard dans la soirée, alors que les insectes sont au repos. Disperser dans les endroits où les insectes se cachent ou se reproduisent, pour en atteindre le plus grand nombre possible. Ne pas appliquer quand des abeilles butinent dans les alentours.

ANTHRÈNES DES TAPIS, CHARANÇONS DU RIZ, CIRONS DE LA FARINE, CUCUJIDES DENTELÉS DES GRAINS, LASIODERMES DU TABAC, STÉGOBIES DES PHARMACIES, TRIBOLIUMS BRUNS DE LA FARINE ET TRIBOLIUMS ROUGES DE LA FARINE (pour détruire les larves et les adultes exposés) : Il faut atteindre autant d'insectes que possible. Injecter dans les fissures et les crevasses des dépenses, armoires, équipements de transformation des aliments et autres endroits où les insectes se réfugient. Appliquer autour des boîtes et des contenants, ainsi qu'ailleurs où les insectes ont l'habitude de se rassembler.

TRAITEMENT D'ESPACE : Appliquer durant 20 secondes par 28,5 mètres cubes d'espace. Répéter le traitement chaque semaine ou dès l'apparition des insectes. S'il y a des produits entreposés qui sont infestés, il faut faire une fumigation ou les traiter au moyen d'une autre méthode efficace en utilisant un produit approuvé et destiné à un tel usage.

ALUCITES DES CÉRÉALES, PYRALES INDIENNES DE LA FARINE ET TEIGNES DU CHOCOLAT (pour détruire les larves et les adultes exposés) : Fermer toutes les portes et les fenêtres. Diriger l'insecticide dans toutes les parties de la pièce, surtout autour des palettes et des contenants de produits, ainsi que dans les endroits obscurs.

TRAITEMENT D'ESPACE : Appliquer pendant 5 à 10 secondes par 28,5 mètres cubes d'espace. Garder l'endroit fermé pendant 15 minutes à la suite du traitement. Ouvrir et ventiler avant de réoccuper. Répéter le traitement chaque semaine ou au besoin. S'il y a des produits entreposés qui sont infestés, il faut faire une fumigation ou les traiter au moyen d'une autre méthode efficace en utilisant un produit approuvé et destiné à un tel usage.

PUCES DANS DES ÉDIFICES :

TRAITEMENT D'ESPACE : Tenir le contenant à 90 centimètres au-dessus du sol et diriger le jet vers le plancher et le bas des murs, à raison de 10 secondes par 9,5 mètres carrés, en s'assurant que toute la surface du plancher, des sofas et des sièges a été atteinte. Ensuite, garder l'endroit fermé pendant 15 minutes. Ouvrir et ventiler avant de réoccuper. Répéter le traitement après sept jours ou au besoin.

TIQUES : En tenant le contenant à 92 centimètres au-dessus du sol, diriger l'insecticide P.I. vers la litière et le lieu de repos des animaux familiers. Traiter les fentes et les crevasses adjacentes, ainsi que l'arrière des plinthes et les bords du tapis ou du couvre-plancher. Traiter les fissures plus hautes comme les embrasures de portes et les châssis de fenêtres, sans oublier les cadres décoratifs et les autres endroits où les femelles pourraient pondre leurs oeufs. Répéter le traitement selon le besoin.

TRAITEMENT D'ESPACE POUR LES GRANDS VIDES (greniers, faux plafonds et vides sanitaires) : Application effectuée avec l'actionneur, les tubes d'injection ou un autre appareil de BASF. Pour détruire les stades exposés des araignées, blattes (coquerelles), centipèdes, cloportes, coléoptères, fourmis, grillons, lépismes argentés et millipèdes qui se dissimulent dans les grandes cavités, calculer le volume de l'espace vide et traiter à raison de 20 secondes par 28,5 mètres cubes. Répéter le traitement au besoin.

DANS LES HÔPITAUX ET MAISONS DE SOINS INFIRMIERS : Il faut sortir les malades de la chambre avant de procéder au traitement. La chambre devrait être ventilée pendant deux heures après la pulvérisation. Attendre que la ventilation soit achevée avant de permettre à chaque personne de réintégrer sa chambre.

ZONES ALIMENTAIRES DANS LES ÉTABLISSEMENT DE TRANSFORMATION DES ALIMENTS : Lorsqu'on effectue un traitement d'espace dans une aire alimentaire, cet endroit devrait être fermé. Là où l'on transforme des aliments, il faut couvrir ou retirer les ustensiles, les étagères, etc. avant de commencer le traitement ou bien on doit les laver à fond avec un produit nettoyant, puis les rincer à l'eau potable, avant de les réutiliser.

APPLICATION SUR LE SOL À L'EXTÉRIEUR : Pour tuer les mouches, les moucheron et les moustiques dans les espaces découverts à proximité de bâtiments et dans les terrains de camping. On obtient les meilleurs résultats lorsque la vitesse du vent ne dépasse pas 8 kilomètres à l'heure. Appliquer à raison de 5 à 15 secondes par 100 mètres carrés. Appliquer en larges bandes sur toute la zone à traiter. Permettre à l'insecticide de pénétrer dans un feuillage dense. Répéter le traitement au besoin. Ne pas appliquer lorsque des abeilles butinent dans les alentours.